

JUIN

Le 2 JUIN 2014

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Maddington, tenue au site touristique de Maddington Falls, le 2 juin 2014 à 20h00.

Étaient présents :

M. Ghislain Brûlé, maire,

Madame la conseillère Diane Mercier,

Messieurs les conseillers Patrice Morin, Alain Hamel, Bernard Philipps,

André Rheault et Gaétan Légaré.

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Ghislain Brûlé.

Assistent également Madame Tammy Voyer, directrice générale et Audrey Carrier, directrice générale adjointe.

074-06-14

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

075-06-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2014

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 5 mai 2014 tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Aucun suivi.

SUIVI DES DOSSIERS

MADA

La conseillère, Mme Diane Mercier, présente la compilation du sondage MADA.

BIBLIOTHÈQUE

Le conseiller, M. Alain Hamel, effectue un suivi :

- M. Alain Hamel sera présent avec M. Bernard Philipps à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 6 juin.
- Retour sur la lettre de remerciement adressée à M. Roger, qui s'occupe du site Internet. Depuis 1 mois, environ 852 citoyens ont visité le site.
- M. Hamel mentionne qu'il a procédé à l'embauche de M. Michel Boucher pour refaire le trottoir. Il a fait faire deux soumissions et celle de M. Boucher s'est avérée la moins dispendieuse.

FIBRE OPTIQUE

Le conseiller, M. Patrice Morin, effectue le suivi du dossier :

- Présentation des résultats du sondage sur la fibre optique. Pour le 10^e et 12^e rang et le lac Ginette, 31 personnes sur 65 seraient intéressées à acquérir des services. Il reste tout de même des citoyens qui n'ont pas été sondés. M. Morin explique qu'il faut s'assurer qu'il y ait une rentabilité pour amener le 8 km de fibre optique.

INTERNET

Le conseiller, M. André Rheault, effectue le suivi du dossier :

- La Municipalité est toujours en attente de nouvelles de St-Sylvère.

MRC ARTHABASKA

Le maire, M. Ghislain Brûlé, effectue le suivi de la rencontre :

- Le dossier de la fibre est à l'étude. Un sondage à été fait auprès des municipalités désireuses d'acquérir la fibre optique dans le but de regrouper la demande et d'aller chercher les meilleurs prix.
- Le pacte rural est reporté et sera peut-être réévalué selon la distribution de la richesse d'ici fin septembre ou début octobre.
- Le dossier d'Hydro Québec n'est pas finalisé mais ça augure bien. Une contre-expertise va arriver sous peu.
- Ceux qui voudraient aller chercher leur dossard à l'avance pour la course des voisins pourront le faire dès vendredi 16h, à l'aréna.
- Un nouveau programme, le Parc-O-mètre, sera développé. Toutes les infrastructures récréatives y seront répertoriées et évaluées.

CORRESPONDANCE

La directrice générale adjointe présente la correspondance du mois de mai 2014.

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION

La directrice générale dépose devant le Conseil municipal la liste des permis émis en mai 2014.

076-06-14

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DE LA MUNICIPALITÉ

Comptes payés

Charles Langlois (3 ^e versement)	3 681.91 \$	7618
Démon Informatique	14.95 \$	7619
Home Hardware	58.99 \$	7620
Home Hardware	163.67 \$	7621
Jocelyne et Christian Houle (Entente refuge 2014)	344.93\$	7622
MRC Arthabaska (permis)	56.25 \$	7623
Gesterra (matière mars 2014)	1 006.27 \$	7624
Caza Marceau + (honoraires professionnels) facture 9387	344.93 \$	7625
Caza Marceau + (honoraires professionnels) facture 9553	68.99 \$	7626
Caza Marceau + (honoraires professionnels) facture 9369	386.32 \$	7627
Fédération québécoise des municipalités (formation éthique)	1 379.70 \$	7628
Lemteck	120.81 \$	7629
Home Hardware	29.87 \$	7630
Assurance (assurances 2014-2015)	2 229.05 \$	7631
CN (système avertissement avec barrières Février)	333.37 \$	7632
Comité de Dév. socio-économique du Grand Daveluyville (quote-part 2014)	16 707.60\$	7633
M. Gaétan Tremblay (kilométrage avril)	105.75\$	7634
Télébec (services du 16 avril au 15 mai)	145.52 \$	7635
Hydro-Québec (éclairage public int. rte 261)	83.19 \$	7636

<i>Hydro-Québec (éclairage public)</i>	234.42\$	7637
<i>Salaire M. Gaétan Tremblay (avril)</i>	212.95 \$	7638
<i>Revenu Canada (DAS mai)</i>	26.88 \$	7639
<i>Salaire M. Réjean Poisson</i>	491.88 \$	7640
<i>Aide financière course des voisins</i>	50.00\$	7641

Comptes à payer

Caza Marceau + (honoraires professionnels) facture 9633 + 9750	4 573.28 \$
Caza Marceau + (honoraires professionnels) facture 9622	459.90 \$
Le Causeur (publicité)	75.00 \$
Jocelyne & Christian Houle - Élevage de chien (capture 2 chiens errants)	45.99 \$
Diane Mercier (remboursement publipostage)	38.07 \$
Signoplus (panneau arrêt stop et nouvelle avancé)	61.29 \$
CN (système avertissement avec barrières avril et mai)	666.74 \$
Infotech (consultation)	264.46 \$
Lemteck (remplacer photocell. luminaire #24)	65.81 \$
Éditions juridiques FD inc. (Mise à jour code municipal)	155.40 \$
Home Hardware (Bois, râteau et tire-fond)	69.61\$
Régie inter. des chutes (intervention accident rang 11)	779.78 \$
Régie inter. des chutes (intervention 2e rue)	1 647.80 \$
Gérard Boudreault (étendage de pierre pour Lac Ginette)	70.00 \$
Boutique Suzy Fleuriste	100.00 \$
Roy Desrochers Lambert (T4, relevé 1, déclaration CSST 2013)	3 397.51 \$

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

077-06-14

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013

Mme Valérie Lemire, CGA de la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL, comptables agréés (Groupe RDL) effectue la présentation des états financiers au 31 décembre 2013 de la Municipalité de Maddington.

078-06-14

FAUCHAGE 2014

Sujet reporté.

079-06-14

PORTE-AUTOMATIQUE

Sujet retiré.

080-06-14

DEMANDE POUR DÉTOURNER TEMPORAIREMENT LA CIRCULATION DE LA ROUTE 261

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports a mandaté la firme J.P. Doyon ltée pour remplacer le ponceau # 708 de la route 261;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ces travaux entraînerait la fermeture de cette voie de circulation pendant une durée de trois semaines;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont ouvertement manifestés leur désaccord à la fermeture de cette partie de route;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture aurait un impact néfaste pour les commerces avoisinants et occasionnerait un détour quotidien très long pour la majorité de la population de Maddington;

CONSIDÉRANT QUE si des services d'urgence sont nécessaires durant cette période, la fermeture complète pourrait occasionner des inconvénients ainsi que des frais supplémentaires par un service avoisinant;

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement que la Municipalité de Maddington s'oppose à la fermeture complète du ponceau # 708 de la route 261 pour sa réfection et demande à la firme J.P. Doyon Ltée de lui proposer d'autres solutions.

081-06-14

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska est en vigueur depuis le 23 mars 2009;

ATTENDU QU'en vertu de l'Article 29 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4), le schéma de risques doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur;

ATTENDU QUE le démarrage du travail se fera par des comités regroupant les municipalités collaborant au sein d'un même secteur de desserte;

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement de nommer Messieurs Gaétan Légaré et Ghislain Brûlé à siéger sur le comité ainsi que Monsieur Patrice Morin à titre de substitut.

082-06-14

AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT CONCERNANT LES PÉRIODES DE QUESTIONS LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Un avis de motion est donné par la conseillère, Mme Diane Mercier qu'à une prochaine assemblée du conseil, sera présenté un règlement portant sur les périodes de questions lors des séances du conseil municipal.

083-06-14

DÉPLACEMENT ET FRAIS DE REPRÉSENTATION

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions, les élus municipaux sont appelés à assister à de nombreuses rencontres;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses se retrouvent au budget municipal;

Il est proposé par M. André Rheault, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement d'autoriser la dépense et le paiement de 20\$ par rencontre ou de rembourser le déplacement aller-retour à 0.45\$/km si le déplacement pour la dite rencontre est au-delà de 40 km.

084-06-14

JOURNÉE NORMAND-MAURICE

CONSIDÉRANT QUE la journée Normand-Maurice se tiendra le 18 octobre prochain et que cet événement permet à la population d'effectuer une gestion adéquate des déchets et des ressources renouvelables et par

conséquent de réduire les effets néfastes de l'enfouissement tels la contamination des sols, de l'eau et de l'air ambiant;

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement que la Municipalité participe à la dixième édition de la journée Normand-Maurice en autorisant la dépense de 0.25\$ par habitant et de nommer M. André Rheault à titre de responsable.

085-06-14

APPUI AU DÉPÔT DU PROJET INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL QUI VISE PRINCIPALEMENT À AGRANDIR NOTRE SALLE COMMUNAUTAIRE EN ANNEXANT LA PETITE SALLE DÉSUÈTE ET REMETTRE LE TOUT EN BON ÉTAT.

La Municipalité de Maddington soutient le projet tel que présenté au conseil municipal pour l'obtention d'une subvention via l'initiative d'investissement local offert par le programme du Développement économique du Québec pour les régions du Québec ayant des municipalités de 2000 habitants et moins. La subvention est payable à 50 % des coûts, la Municipalité assumera l'autre 50 % des coûts.

Le projet vise principalement à agrandir notre salle communautaire en annexant la petite salle actuelle désuète afin de la remettre en état pour les citoyens. Le tout ayant comme objectif de répondre à un besoin urgent et nécessaire à notre communauté de se regrouper et mener des activités non commerciales tout en prenant en charge notre développement rural. Notre salle communautaire sera ainsi plus fonctionnelle, sécuritaire et adaptée pour répondre aux besoins de nos citoyens.

Il est proposé par Mme Diane Mercier et appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement:

1. Que la municipalité de Maddington appuie le dépôt du projet pour une subvention via l'initiative d'investissement local offert par le programme du Développement économique du Québec pour les régions du Québec ayant des municipalités de 2000 habitants et moins.
2. De nommer Mme Audrey Carrier directrice générale adjointe ou monsieur Ghislain Brûlé, maire de la municipalité de Maddington Falls à signer tout document et protocole en lien avec le dit projet.

VARIA

086-06-14

TAXES À ANNULER

CONSIDÉRANT QUE Madame Rose-Anne Brisson a reçu un compte de taxes au montant de 284.90 \$ pour 2014 pour le matricule 0820 33 6333;

CONSIDÉRANT QUE Madame Brisson n'est plus propriétaire et que la municipalité possède les documents au dossier;

CONSIDÉRANT QUE le montant aurait dû être corrigé en 2009;

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement de procéder à la régularisation de ce compte en annulant le solde dû.

M. Alain Hamel s'est retiré de la délibération et de la décision.

087-06-14 **AIDE FINANCIÈRE FÊTE NATIONALE**

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement d'accorder une aide financière au montant de 50.00 \$ pour la fête nationale.

088-06-14 **FLEURONS DU QUÉBEC**

Sujet reporté.

089-06-14 **MODULE PAIE – LOGICIEL DE GESTION MUNICIPALE SYGEM**

CONSIDÉRANT QUE le module SYGEM PAIE optimise le travail en évitant des pertes de temps dans de fastidieuses écritures mensuelles;

CONSIDÉRANT QUE grâce à son interaction avec le Grand-livre de la Municipalité, il s'avère plus simple de produire l'émission des paies, des T-4 & Relevés 1 ainsi que d'effectuer la gestion des banques de temps des employés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité économisera énormément en frais de comptabilité externe;

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'autoriser une dépense et le paiement au montant de 2 250.00 \$ taxes en sus pour l'achat du module SYGEM PAIE.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- On demande à faire un trottoir sur la route 261.
- On mentionne que la 6^e avenue au lac Ginette est pleine de trous et qu'il faudrait enlever la pelouse aux alentours.
- On demande si suite à le « proposé et appuyé » tous les conseillers sont unanimes.
- On soulève un manque de précision au point 061-04-14 pour le procès-verbal du 7 avril 2014.
- M. Gallant fait un retour sur sa réclamation suite aux élections de novembre 2013.
- On questionne sur la marche à suivre des premiers répondants et question sur leur intervention dans le rang 11.
- 12^e avenue et 3^e rue : le chemin s'évase.
- 2^e rue et 11^e rue : il n'y a même plus de gravel.
- Il faudrait faire le fauchage au bout de la 2^e rue.
- Suite à des travaux de la Municipalité, le 585, 2^e rue a été endommagé.
- On questionne sur la fermeture du ponceau de la route 261.
- On mentionne que l'entrée de cour du 6 rang de la Rivière est trop haute.
- Quelle est la date limite pour les abris tempo?
- On avise que sur le rang 11 des conducteurs conduisent de façon téméraire.

Levée de l'assemblée sur proposition de M. André Rheault à 21h50.

SIGNÉ :

M. Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ :

Mme Tammy Voyer
Directrice générale et secrétaire-trésorière